

## Les professionnelles et les professionnels du SSEJ en charge de la promotion de la santé sexuelle et affective

- Des maîtres et maîtresses spécialistes en santé sexuelle et bien-être (MS-SA), formés en santé sexuelle, conçoivent et dispensent les cours tout au long de la scolarité des élèves.
- Des chargées de formation et de projets en éducation et en promotion de la santé et prévention collaborent avec les MS-SA pour l'élaboration du programme et des cours.
- Des infirmières et infirmiers et médecins scolaires interviennent en promotion de la santé lors des visites de santé et en cas de besoin.

Leurs activités s'inscrivent en complément à l'éducation donnée par les parents, en collaboration avec les directions d'école, le corps enseignant et les professionnelles et professionnels du réseau santé/social des établissements scolaires.

## Le service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ)

Faisant partie intégrante du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), il assure la promotion de la santé et de la qualité de vie, il prévient les atteintes à la santé et protège l'intégrité des enfants et des jeunes dans les établissements scolaires publics et les institutions de la petite enfance.

Dès 1924, Le SSEJ a le mandat de l'éducation à la santé sexuelle et affective. D'abord dispensée auprès de la population adolescente, elle s'est généralisée pour toutes les classes d'âge depuis les années 70.

Depuis, il n'a de cesse d'adapter son programme en fonction de l'évolution et des impératifs de la société.

### Contact :

Office de l'enfance et de la jeunesse  
Service de santé de l'enfance et de la jeunesse  
Rue des Glacis-de-Rive 11 • 1207 Genève  
Tél : +41(22) 546 41 00  
Email : [ssej@etat.ge.ch](mailto:ssej@etat.ge.ch)  
Internet : [www.ge.ch/c/ssej](http://www.ge.ch/c/ssej)



### Références :

- > [www.sante-sexuelle.ch](http://www.sante-sexuelle.ch)
- > [www.educationsexuelle-ecole.ch](http://www.educationsexuelle-ecole.ch)
- > [www.educationsexuelle-parents.ch](http://www.educationsexuelle-parents.ch)

**Sexualité, santé,  
bien-être :  
à l'école, c'est tout  
un programme !**

**De l'école primaire,  
au secondaire I et  
au secondaire II**

## Une éducation à la santé sexuelle et affective adaptée aux phases de développement de l'enfant et du jeune

Les thèmes développés dans les cours en éducation à la santé sexuelle et affective restent les mêmes tout au long de la scolarité des élèves. Ils s'adaptent au niveau du développement des enfants et des jeunes. Ils contribuent au renforcement de l'estime de soi et au développement de l'esprit critique. Ils se déclinent selon un programme qui permet l'ouverture du dialogue dans une vision holistique de la sexualité. Lors de chaque cours, les élèves sont informés des ressources d'aide et de conseils à leur disposition au sein des écoles et hors établissements.

Les thèmes ont des objectifs évolutifs dans les 3 ordres d'enseignement.

### École primaire

#### En 4<sup>ème</sup> : “Avec prudence, avec confiance” (3 périodes)

- Valoriser l'identité de chacun
- Développer la capacité à identifier les émotions et à les nommer
- Participer à la construction ou/et renforcement de la notion d'intimité et au respect de soi
- Favoriser le bien-vivre ensemble
- Accroître l'aptitude des enfants à chercher de l'aide

Ce cours contribue à la prévention des violences sexuelles.

#### En 6<sup>ème</sup> : “Histoire de la vie” (4 périodes)

A partir du questionnement des enfants : “D'où je viens?” sont abordés les thèmes suivants :

- Le corps et l'anatomie de l'enfant
- Le sentiment amoureux
- L'orientation sexuelle
- La conception
- La grossesse
- La prévention des violences sexuelles
- Les relations aux autres et au monde

#### En 8<sup>ème</sup> : “Histoire de la vie” (4 périodes)

Le dialogue avec les enfants est orienté vers “où je vais?” :

- La puberté et l'adolescence
- Le sentiment amoureux et son évolution
- L'orientation sexuelle
- La prévention des violences en lien avec l'usage des réseaux sociaux
- Introduction sur la prévention des risques de grossesses précoces et des infections sexuellement transmissibles
- Le respect de soi et des autres

Le service santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ) étant un service public, le programme des cours en santé sexuelle et affective est harmonisé avec la législation cantonale.

Ce programme se fonde principalement sur :

- Le cadre de référence pour l'éducation sexuelle en Suisse romande
- Les standards pour l'éducation sexuelle en Europe
- La Déclaration des droits sexuels

La finalité du programme est de promouvoir la santé sexuelle et le bien-être des élèves, tout au long de leur scolarité, grâce à une vision positive de la sexualité dans toute sa diversité.

### Secondaire I et secondaire II

#### En 9<sup>ème</sup> ou 11<sup>ème</sup> (2 périodes)

Le programme est basé sur les demandes et préoccupations des directions d'école comme par exemple :

- La prévention des discriminations sexistes, homophobes, transphobes et autres
- La prévention des violences sexuelles
- La consommation de substances et son impact sur la sexualité
- La prévention des risques liés au numérique

#### En 10<sup>ème</sup> (4 périodes), en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> du Secondaire II (2-4 périodes)

Les thématiques en santé sexuelle des cours du primaire sont revisitées en tenant compte du niveau de compréhension des jeunes et de leurs questions.

- La révision et approfondissement des connaissances sur la puberté et la procréation
- L'intimité et le consentement
- La communication dans les relations
- Les relations amoureuses
- L'excitation, le désir et le plaisir
- Les relations sexuelles
- La prévention des risques de grossesses précoces et des infections sexuellement transmissibles
- Le cadre légal pour les interruptions de grossesses
- La pression des pairs
- La prévention des violences sexuelles et des cyberviolences (sexting, pornographie)
- La diversité sexuelle
- Les stéréotypes et la prévention des discriminations
- Les droits sexuels et le cadre légal